

L'AISGE recherche

a. Surveillant-e cours école Givrins

L'AISGE, chargée d'assurer l'accompagnement des élèves dans les bus scolaires pour les élèves 1P à 6P, recherche activement un-e surveillant-e dans la cour d'école à Givrins pour les élèves durant l'attente du bus scolaire, pour l'année scolaire 2022-2023.

Travail demandé : veiller à la sécurité – débarquements et embarquements - des élèves aux heures d'arrivée et de départ des bus scolaires

Profil souhaité : nous recherchons une maman ou un papa d'élève/s de Givrins ou toutes autres personnes, qui habitent Givrins, Genolier ou Trélex

Horaire et salaire : le travail s'effectue aux heures d'entrée et sortie des classes des élèves durant une plage horaire de 20 minutes, tel que les patrouilleurs scolaires. Le travail est rémunéré au même prix de l'heure que les patrouilleurs et accompagnants Péditrains.

Entrée en fonction : dès le 22 août 2022.

b. Accompagnant-e-s « Péditrain »

L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE) qui est chargée d'assurer l'accompagnement des élèves dans le train et sur le trajet de la gare à l'école pour les élèves 1P à 6P, recherche activement des accompagnant-e-s « Péditrain » pour l'année scolaire 2022-2023.

Ces trajets s'effectuent 4 fois par jour pour accompagner les enfants à l'école le matin et l'après-midi – horaire de l'école d'Arzier : à confirmer à la rentrée scolaire.

Travail demandé : accompagner les élèves sur le chemin de l'école en veillant à leur sécurité.

Profil souhaité : nous recherchons des parents ou des personnes intéressées qui habitent sur la ligne des communes mentionnées.

Entrée en fonction : dès le 22 août 2022.

En cas d'intérêt pour l'un ou l'autre de ces postes, merci de prendre contact avec le secrétariat général de l'AISGE par mail à secretariat-general@aisge.ch,

Finale nationale

Toutes nos félicitations à Leonardo Marañón Boscolo, « pesant » âgé de 16 ans, qui a décroché la médaille de Bronze lors de la finale nationale des Olympiades de mathématiques, qui s'est déroulée du 12 au 20 mars.



« No Name Crew »

Félicitations au groupe, composé de 28 danseuses, dont 2 jeunes « pesantes », de l'Adac à Nyon, qui a remporté en mars la deuxième place du concours national de hip-hop. Elles s'apprêtent à aller représenter la Suisse aux USA. Bonne chance !



NUMERO 3

Août 2022

A agender

Samedi 10 septembre

Visite des alpages



Naissances :

Bienvenue à :

Zachary Geissmann
né le 6 avril

Camille Chabloz
née le 14 avril

Alister Progin
né le 2 juin

Matteo Nicoulaz
né le 20 juillet

1^{er} août

Une belle fête malgré l'interdiction des feux



Conseil communal

Décisions prises le 16 juin

- 1) Acceptation du Préavis N° 14/2022 concernant une demande de crédit de CHF 50'000.— TTC pour l'étude d'un « Plan climat »
- 2) Acceptation du Préavis N° 15/2022 concernant les comptes 2021
- 3) Acceptation du Préavis N° 16/2022 concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'310 m² et le chalet qui y est construit, situé à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-le Muids pour le montant total de CHF 783'000.— TTC
- 4) Acceptation du Préavis N° 17/2022 concernant le rapport de gestion 2021
- 5) Acceptation du Préavis N° 18/2022 concernant une demande de crédit de CHF 260'000.— TTC pour les travaux urgents, les travaux et inspections complémentaires pour les collecteurs publics
- 6) Acceptation du Préavis N° 19/2022 concernant une demande de crédit pour des travaux d'aménagements du cimetière de CHF 145'000.— TTC
- 7) Acceptation du Préavis N° 20/2022 concernant l'achat de la parcelle N° 19 pour un montant de CHF 1'710'000.— TTC
- 8) Acceptation du Préavis N° 21/2022 concernant une demande de crédit de CHF 40'000.— TTC destiné à compléter le financement de la construction du bâtiment qui hébergera la nouvelle chaudière à pellets

STEP (STation d'EPuration des eaux usées)

Des capsules vidéo pour tout expliquer !
Comment aborder le sujet d'une STEP sans tomber dans un jargon trop professionnel et un discours vite rébarbatif ?

L'APEC vous propose de partir à la rencontre de Marco, par le biais de 3 capsules vidéo :

- qu'est-ce qu'une STEP ? - pourquoi une nouvelle STEP ?
- et l'environnement dans tout ça ?

Plus d'infos : <https://www.apec-gland.ch>

Vice-Syndic

Comme le veut notre tradition, le « poste » de vice-syndic change chaque année ; le tour-nus se fait selon le nombre de voix reçues lors des votations municipales. A dater du 1^{er} juillet, la vice-Syndic est Evelyne Roth.

Préposée au contrôle des habitants

A dater du 2 août, Anne-Chantal Borloz se fait un plaisir de vous accueillir au contrôle des habitants.

Adjointe au greffe municipal

Virginie Boscardin a « quitté » le poste de préposée au contrôle des habitants pour rejoindre le greffe municipal, aux côtés de Danielle Jayet, secrétaire municipale.

Apprentis voirie

A dater du 2 août, vous aurez le plaisir de côtoyer dans les rues de notre village, Victor Rask, apprenti 1^{ère} année ; Leandro Santos Martins est quant à lui passé en 2^{ème} année.

Clinique de Genolier

Inauguration le 23 juin dernier de « L'Espace Genolier » à l'AGORA, un bâtiment dédié à la recherche en oncologie.

Légalisation des signatures

La légalisation des signatures ne peut pas se faire à la Commune. Seuls les notaires sont habilités à le faire.

Ensemble, faisons bouger la mobilité

Nouveau pour les pendulaires : l'application Guichet Mobile, créée par Région de Nyon, se veut un point d'information proposant des solutions de mobilité alternative et de covoiturage pour les habitants du district. La Municipalité a décidé d'offrir ce service à ses habitants.

Plus d'informations : guichet-mobile.ch/app

Ordures ménagères

Sacs à déposer le jeudi matin dès 7h ou la veille, mais uniquement dans un container.

Promotions scolaires

22 élèves du village ont terminé leur scolarité obligatoire et ont été fêtés lors de la cérémonie des promotions du 24 juin. Avec nos félicitations !



Groupement forestier « La Colline »

La Commune de Trélex a rejoint l'Association intercommunale « La Colline » au 1^{er} janvier 2022. L'assermentation des nouveaux membres a eu lieu le 3 mai - par son Président - notre municipal - Monsieur Gérald Girardet.



Pour préserver l'eau... évitons le gaspillage

- un robinet qui coule inutilement durant 10 minutes fait perdre 12 litres d'eau
- une douche de 5 minutes consomme 60 litres d'eau, un bain en représente 250 à 300.



Merci d'être attentif à ses gestes quotidiens.